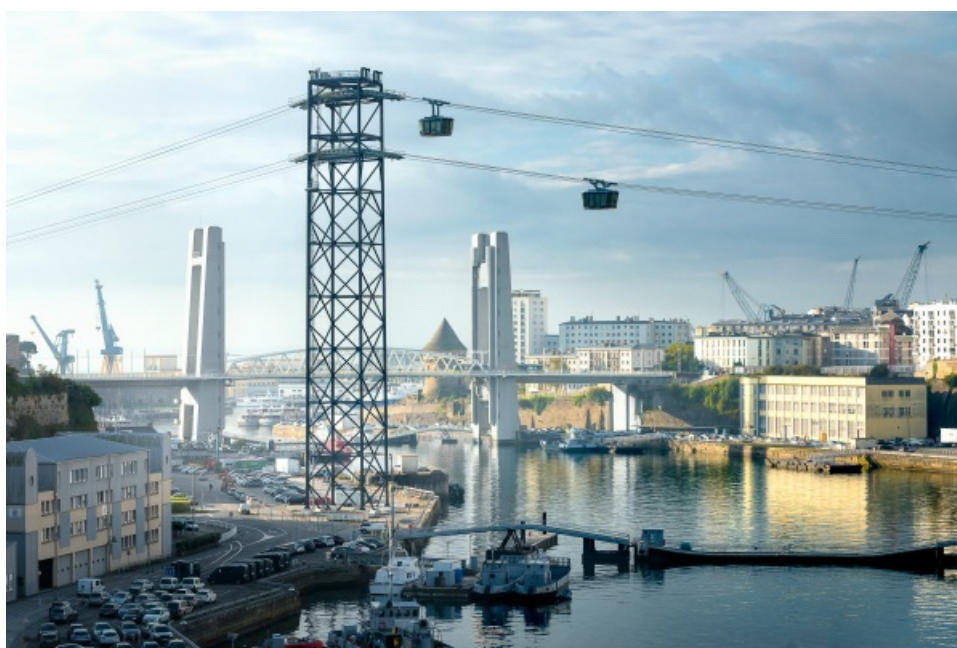


CULTURE

Distinction : Brest labellisée Ville d'art et d'histoire

Mis en ligne le **mardi 12 décembre 2017**

Françoise Nyssen, ministre de la Culture, sur proposition du Conseil national des villes et pays d'art et d'histoire, a décidé d'attribuer le label " Ville d'art et d'histoire " à Brest .



« Brest possède un patrimoine multiple qui mérite d'être mieux connu et reconnu. Transformer le regard de cette ville et valoriser le patrimoine vivant constituent des objectifs ambitieux qu'il convient d'encourager par l'attribution du label Ville d'art et d'histoire. »

« Brest est aujourd'hui prête à raconter son histoire, son architecture, et à affirmer son avenir comme ville de patrimoines » a confirmé François Cuillandre, maire de Brest.

« C'était une candidature participative, portée avec les habitantes et habitants, les artistes, les historiennes et historiens. Le label sera un levier pour raconter l'histoire et renouer le fil d'une continuité historique jusqu'aux mutations urbaines d'aujourd'hui. » a réaffirmé Gaëlle Abily, adjointe en charge de la culture.

Le label Ville d'art et d'histoire

Ce label, décerné par le ministère de la Culture et de la communication, est attribué suite à la mise en œuvre d'une démarche territoriale autour des patrimoines.

Il rassemble les villes et pays, actuellement au nombre de 190, qui mettent au cœur de leurs politiques publiques la médiation des patrimoines, et plus largement l'évolution urbaine. **C'est un engagement sur 10 ans précisant les actions envisagées pour les cinq premières années avec une participation financière paritaire de la ville et du ministère.**

Il s'agit de sensibiliser les habitantes et habitants à leur cadre de vie, d'en faire les ambassadeurs et ambassadrices de leur territoire, d'initier les jeunes publics aux patrimoines en les sensibilisant à l'architecture, aux paysages, accueillir le public touristique en développant pleinement le tourisme culturel. **Les villes labellisées enregistrent une hausse de 12 à 30 % de visiteurs.**

Les engagements de la ville

- > Sensibiliser les habitants à leur cadre de vie et en faire les ambassadeurs de leur territoire, Initier le jeune public aux patrimoines en les sensibilisant à l'architecture, aux patrimoines et aux paysages
- > Accueillir le public touristique en développant pleinement le tourisme culturel
L'obtention du label s'articulera autour des vocations historiques de la ville : la défense, la mer et l'international mais aussi autour de notions propres à l'identité de Brest que sont la ville palimpseste et ses dynamiques sociales.

Le service Patrimoines propose tout au long de l'année des actions en ce sens :

- > les balades en ville (400 participants en moyenne),
- > les Journées européennes du patrimoine (40 000 visiteurs en 2015),
- > les visites de l'abri Sadi-carnot (3000 visiteurs en 2014) et de la tour Tanguy (17 000 visiteurs en 2014),
- > les expositions liées à l'actualité,
- > les commémorations.

Partager cet article

-  Facebook
-  Twitter
-  E-Mail
-  Viadeo
-  LinkedIn
-  Pinterest



 [RETOUR À LA LISTE](#)

Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi : 8h-18h

Samedi : 8h30-12h30